



ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE G. DUBY 2023/24

L'AS du lycée G.DUBY propose en ANIMATION et/ou en COMPETITION les activités suivantes :
(sous réserve de modifications liées aux effectifs et l'utilisation des installations sportives)

Lundi	17h00 - 19h00	DANSE / TT / Squash	Mme MILLION
Mardi	17h00 - 19h00	HAND-BALL	M. LAVIGNAC
	17h00 - 19h00	MUSCULATION / TT / Squash	M. DULIBEAUD
Mercredi	12h00 - 13h30	VOLLEY / BADMINTON	M. RIGAUD
	13h30 - 15h00	ESCALADE	M. RIGAUD
Jeudi	12h00 - 13h30	FUTSAL	M. TAMAS
	17h00 - 19h00	ATHLETISME / TT / Squash	Mme PACHOLSKI
Vendredi	12h00 - 13h00	BASKET	M. LAVIGNAC

Les élèves peuvent également se licencier à titre individuel afin de participer aux compétitions UNSS de judo, natation, ski, escrime... Le prix de la licence est fixé à 30 €uros (ou 10€+20€ retirés sur la carte e-pass) à l'ordre de A.S.L.I (Association Sportive Lycée International). Seconde inscription dans une même fratrie : 20€. Pour ainsi bénéficier des activités encadrées ci-dessus et des installations sportives du lycée, les élèves doivent uniquement fournir :

Autorisation parentale (verso) + Chèque de 30€ ordre ASLI (ou chèque de 10€ si carte e-pass utilisée)
Pour information, la prise de licence permet d'être assuré et de bénéficier de la garantie « indemnisation des dommages corporels » (contrat MAIF).

Je soussigné(e) _____ Père, Mère, Représentant légal (rayer mention inutile)

demeurant à _____ Tél : _____

Autorise mon fils – ma fille _____ né(e) le _____

Élève de (classe) _____

A participer aux activités de l'AS : ACTIVITE PRINCIPALE _____

ACCES AU STADE

Par souci de couverture d'assurance et de responsabilité, l'accès au stade, les salles de squash et de Tennis de table est autorisé **uniquement pour les élèves licenciés** les lundi, mardi et jeudi de 17h à 19h, et uniquement au stade le mercredi à partir de 12h. Il est entendu que les activités sportives pratiquées éventuellement par votre enfant dans ces créneaux horaires, le sont de manière **autonome et responsable**.

POUR LES ELEVES INTERNES

Si mon enfant est INTERNE et souhaite accéder au stade dans les créneaux horaires mentionnés, sans profiter des installations et activités encadrées par les professeurs dans le cadre de l'Association Sportive : la prise de la licence est malgré tout obligatoire et fixée à 15€. La pratique y est réalisée de manière **autonome et responsable**.

Fait à _____ le _____

(à cocher) J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive (MAIF) pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS.

License n°01485 _____

Signature :

ESPECES

/ CHEQUE

/ E-Pass